



EMBARGO – VENDREDI 6 MAI 2022 - 19H00

Communiqué de presse du vendredi 6 mai 2022

Le Boutefas reçoit son certificat AOP

C'est lors de la Nuit du Boutefas que le célèbre saucisson valdo-fribourgeois reçoit officiellement ce vendredi soir son certificat d'Appellation d'origine protégée (AOP) de la part de l'Office fédéral de l'Agriculture (OFAG). Le Boutefas a été enregistré en tant qu'AOP le 16 décembre 2021. Il est le deuxième produit carné en Suisse à recevoir ce label après le Jambon de la Borne, qui a obtenu son certificat en septembre dernier lors de la Bénichon. Ces deux produits à fort ancrage territorial sont regroupés au sein de l'Interprofession de la Charcuterie AOP (ICAOP).

Le Boutefas est un produit de charcuterie cru, préparé exclusivement à base de viande de porc et convenant à la consommation à l'état cuit. Ancrés dans les traditions séculaires et toujours vivantes, la recette et l'élaboration traditionnelle du Boutefas s'est transmise au fil des siècles. Les plus anciennes attestations remontent à 1634. Le Boutefas est ensuite mentionné dans plusieurs publications sur la vie quotidienne des Vaudois et des Fribourgeois. A l'époque, il s'agissait d'un produit saisonnier, lié à la tradition de « faire boucherie » à l'arrivée de l'automne. Il était réservé aux grandes occasions et aux fêtes familiales.

Désormais, un cahier des charges avec des directives précises permettra aux producteurs d'obtenir le label AOP. Le processus de fabrication devra impérativement s'effectuer dans les cantons de Vaud ou de Fribourg, dans une logique de traçabilité et de défense des filières. De nombreux bouchers répondent déjà à ces critères et cette nouvelle appellation permettra d'offrir une meilleure visibilité au Boutefas.

La Nuit du Boutefas, initiée par Slow Food Vaud, récompense pour la 7^e fois Miss ou Mister Boutefas, à savoir un boucher méritant dont le Boutefas a été sélectionné à l'aveugle par un jury de spécialistes. Cette soirée se tient ce vendredi soir à la Salle des Fêtes de l'Abbaye de Montheron.

Par ailleurs, dès ce jour, le Jambon de la Borne AOP et le Boutefas AOP peuvent se targuer d'avoir leur propre site internet, avec notamment des idées de recettes ainsi que les lieux de vente. Il s'agit de www.jambondelaborneop.ch et www.boutefasaop.ch.

Contact ICAOP :

Président : M. Christian Deillon - 079 632 22 29 - christian@boucherie-deillon.ch